

Bonjour et Bienvenue

Plateau des Glières
Tour de France
17 septembre 2020

TRÉAUVILLE

VENDEVRE
SUR BARSE

LE PETIT BORNAND
LES GLIÈRES



SECURITE-SANTE - A.G. Codep74

Samedi 26 novembre 2022 – Saint-Martin-Bellevue



Michel HOCHART
Sécurité

Michel CUVILLIER
Santé



En 2022, le comité est intervenu à plusieurs reprises sur des actions de sécurité et lors de réunions d'informations.

- **10 Janvier : Formation SRAV UGSEL74**, au Codep74 : Préparation des ateliers, matériel, simulation de la formation.
- **16 Février : Réunion des présidents** des clubs 74.

Présentation 13 slides Powerpoint : Charte cyclable, memorandum sécurité, assurances 2022, manifestations : réglementation, mémo PSC1, quelques exemples de dangers, vidéo les angles morts, bilan accidentologie, statistiques nationales sécurité routière... Échanges, questions...

- **26 Février : Réunion des délégués sécurité** du 74 (9 à 12 heures) au CDOS Annecy.
- **5 Mars : AG Coreg Aura** à Miribel Ain.
- **16 Mars : Intervention SRAV UGSEL - Annemasse.**

Formation d'une douzaine d'enseignants de l'UGSEL74.

Bloc1 : En salle le matin et vidéo et ateliers à vélo dans les 2 cours l'après-midi.

- **25 Mars : Intervention à Abondance 2 collèges.**

Dans le cadre de la dictée du Tour de France (ASO et Département 74).

Ateliers SRAV : 100 élèves de 6ème et 5ème Collège privé Sainte-Croix des Neiges et Collège public à Val d'Abondance.

Connaissance du code de la route : panneaux (cycliste) parcours maniabilité, maîtrise, sécurité avec les 30 Vtt mis à disposition par le département.

- **28 & 29 Mars : Savoir rouler à vélo : Saint-Eusèbe.**
- **7 & 8 Mai : Foire de La Roche-sur-Foron** : ateliers de savoir rouler à vélo.
- **19, 24 Mai & 28 Juin : Savoir rouler à vélo : école Primaire de Marlens.**
- **21 Mai : Fête du vélo** à Thônes : Piste de savoir rouler à vélo, sécurité routière.
- **1er & 8 Juin : SRAV : les Houches.**
- **11 Juin : Suite formation des enseignantes UGSEL 74 à Pringy** : savoir rouler à vélo : Blocs 2 et 3.
- **13 & 14 Juin : Savoir rouler à vélo à Viuz-en-Sallaz** : école élémentaire.
- **3 Juillet : Opération de prévention « Col cool ! »** : Cyclistes (#70) et motards (#110) ciblés.

Col des Aravis : Avec la Prévention routière, la Gendarmerie et les Cyclos de la Vallée de Thônes. Au stand cyclistes : rappel des règles de bonne conduite seul ou en groupe, règles de dépassement : s'écarter de 1 m en ville ou 1,50 m hors agglomération, le bon équipement : port du casque, éclairage et quiz vélo.

- **12 Juillet : Atelier maniabilité à vélo sur le Tour de France à Morzine.**
- **21 Juillet : Montée du Semnoz**, ateliers vélo.
- **24 Juillet : Ateliers SRAV à Sciez.**
- **15 Septembre : Réunion Codep 74 des Présidents et Délégués sécurité.**
- **17 Septembre : Forum des associations à Thônes**, rencontre avec le député A. ARMAND.
- **15 Octobre : Formation des Clubs 74** au SRAV.
- **25 Octobre : Séminaire des DS des Codep le 42** à Saint-Paul en Jarret, organisé par Denis Vitel.
- **16, 17 & 19 Novembre : Semaine de la mobilité à Saint-Pierre-en-Faucigny** et SRAV.



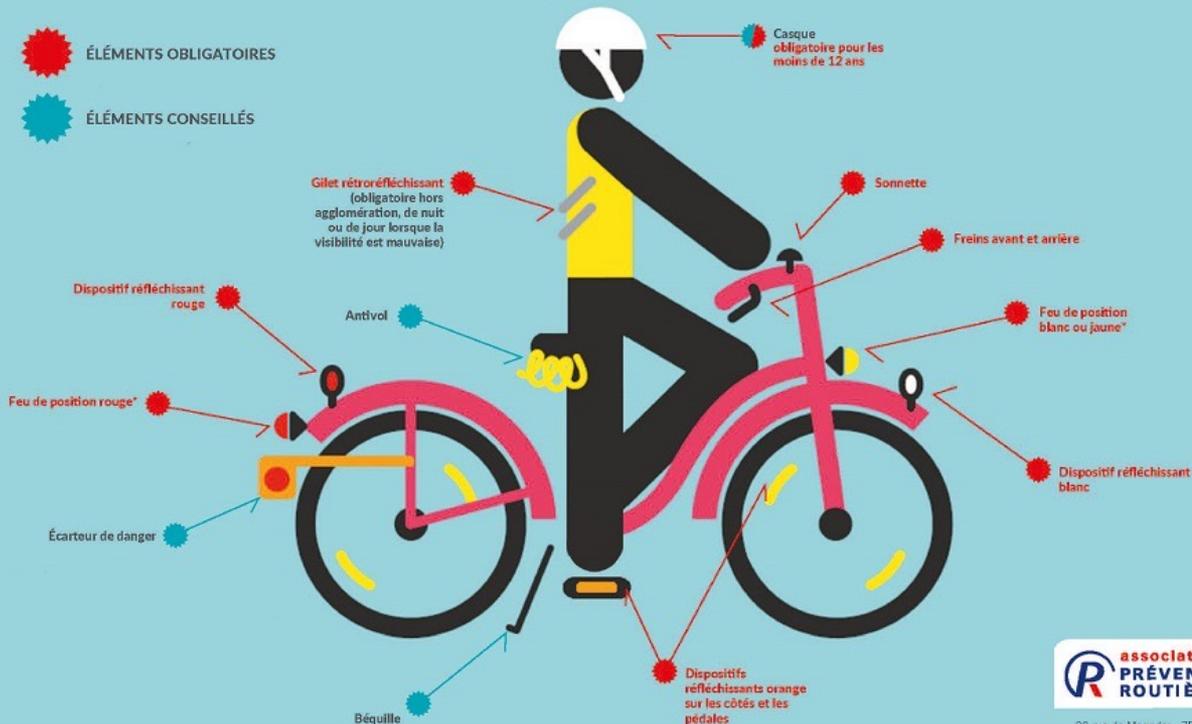
FFvélo

- *La sécurité à vélo, c'est notre priorité...*

ROULER EN SÉCURITÉ À VÉLO

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

ÉLÉMENTS CONSEILLÉS



* La nuit ou en cas de faible visibilité le jour

association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

33 rue de Mogador - 75009 Paris
www.preventionroutiere.asso.fr



GOVERNEMENT

**À QUOI
RECONNAÎT-ON
UN CYCLISTE QUI
PENSE À SA SÉCURITÉ ?
IL RÉFLÉCHIT LA NUIT.**

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Changement d'heure : moins de luminosité, **plus de danger** pour les piétons, cyclistes et utilisateurs de **trottinettes...**



Soyez visibles...



Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont **visibles à seulement 20 mètres** lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec (38 mètres sur sol mouillé).

Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro-réfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt.



Certains équipements qui favorisent la visibilité **sont obligatoires** :

Les vélos doivent être équipés de **catadioptres rouges à l'arrière**, **orange au niveau des pédales**, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, **le gilet** de haute visibilité (jaune, orange, vert) **est obligatoire hors agglomération**.



Les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptres arrières et latéraux.

Le port du gilet **rétro-réfléchissant** est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

Doubler les cyclistes !

GOVERNEMENT

QUAND VOUS
FRÔLEZ UN CYCLISTE,
LUI, IL FRÔLE
LA MORT.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



> 1 m < en ville

Les bons réflexes...savoir rouler en groupe



Randonnée en Tarentaise

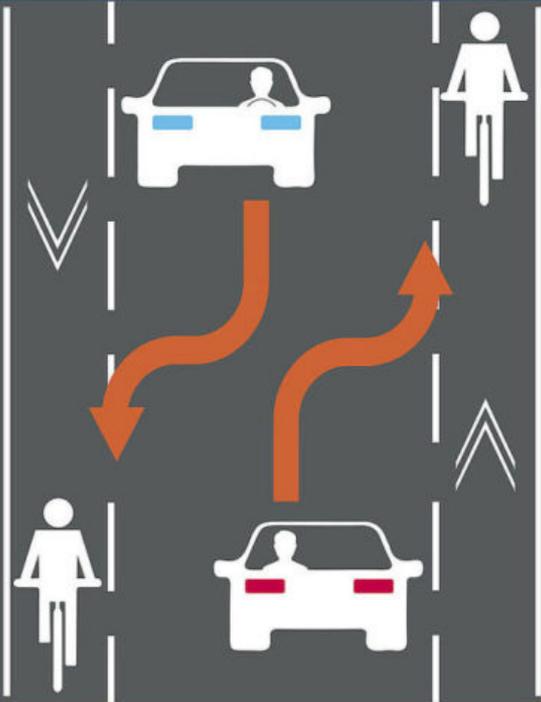
Chaussée à voie centrale banalisée CVCB



Chaucidou

Chaussée pour les Circulations Douces

NOUVEL AMÉNAGEMENT PARTAGÉ



The diagram illustrates a shared road layout. It shows a road with two lanes, each marked with a white dashed line. In the top lane, a white car icon is positioned above a white cyclist icon. In the bottom lane, a white cyclist icon is positioned above a white car icon. Two orange arrows originate from the car in the top lane and point towards the cyclist in the bottom lane, indicating a crossing or interaction. The road is flanked by white double chevrons pointing downwards on the left and upwards on the right.

**CYCLISTES
PRIORITAIRES**

**RÉDUISEZ
VOTRE VITESSE**

**DÉPORTEZ-VOUS
EN CAS DE CROISEMENT**



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU TRICASTIN

CVCB



PRIORITÉ AUX PIÉTONS



Zone piétonne
Les cyclistes doivent
rouler au pas



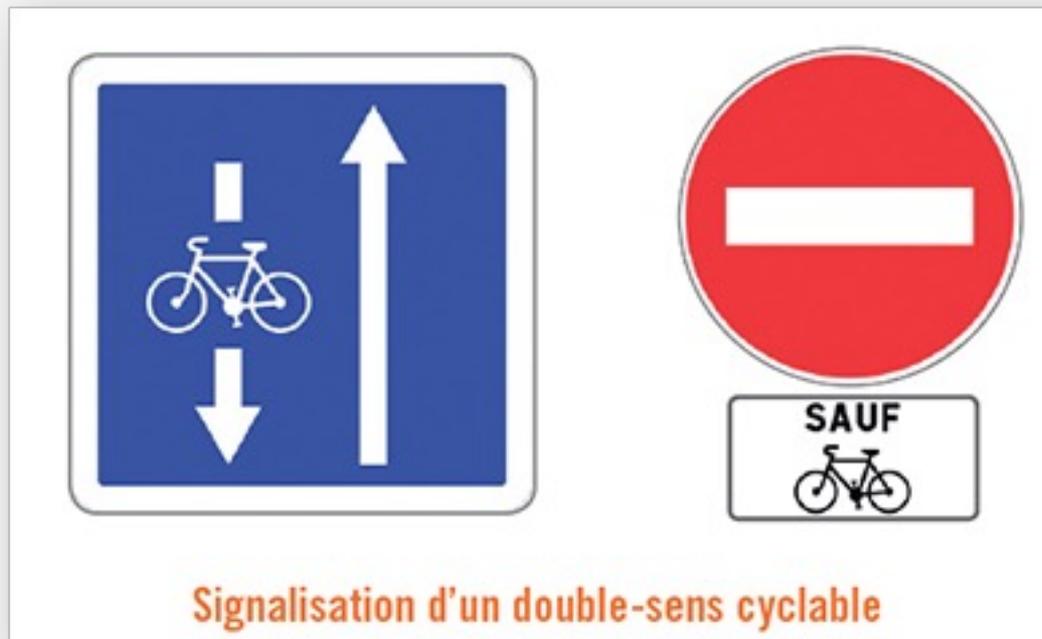
Voie verte
Les cyclistes peuvent
rouler au milieu des piétons



Zone de rencontre
Les cyclistes peuvent
rouler au milieu des piétons



A vélo, des panneaux à connaître.



Cédez le passage cycliste



D 909 Annecy vers Bonlieu

À SAVOIR

Le double sens cyclable dans les zones 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes



Le double sens cyclable est une voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles et des engins de déplacement personnel motorisés.

Cette règle est appliquée à l'ensemble des voies limitées à 30 km/h, aux zones de rencontre et aux aires piétonnes, sauf décision contraire prise par l'autorité de police.

Les doubles sens cyclables peuvent également se rencontrer sur des voies à 50 km/h. Dans ce cas, des panneaux et marquages au sol doivent obligatoirement les signaler.

Le cédez-le-passage cycliste au feu



Au niveau de certains feux de circulation et lorsque la signalisation le permet, les cyclistes peuvent aller dans la ou les directions indiquées par les flèches, sans s'arrêter au feu rouge mais en cédant le passage aux piétons et aux usagers de la voie sécante.

Autres facilités de franchissement des feux en faveur des cyclistes



Il existe également des feux d'autorisation conditionnelle de franchissement pour les cyclistes.

Le sas vélo



Le sas vélo est un espace réservé à un feu de signalisation aux cyclistes et aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisé.

Il est situé entre la ligne d'arrêt destinée aux autres véhicules et un passage piéton. Il permet aux cyclistes de se placer devant les véhicules à moteur pour démarrer en toute sécurité.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cedez-passage-cycliste-au-feu-film-explique-nouveaux>



cedez-passage-cycliste-au-feu-film-explique-nouveaux.htm



Traversées cyclables

Annecy: Vignières-Pommaries



Vis-à-vis du code de la route, **la couleur verte n'a aucune signification**. Cette couleur est utilisée par certains aménageurs en dehors de tout cadre réglementaire. La présence de cette couleur ou d'une autre n'influe donc en rien sur le régime de priorité. C'est la solution qui est, malheureusement, la plus utilisée par les aménageurs. Dans la traversée, **les piétons sont prioritaires mais pas les cyclistes** (même avec la peinture verte.)

Traversées cyclables: ex:Vignières-Pommaries

Extrait: Charte cyclabe: FFVélo



Google Maps

Le passage piéton est réservé aux piétons, en cas de traversée d'une voirie pour les cyclistes il est primordial de créer un cheminement cyclable à côté du passage protégé. → **Photos 3 - 4**

Dans ce cas-là on se retrouve avec un croisement de chaussée donc priorité à droite, le cycliste n'est prioritaire que sur la moitié de la traversée

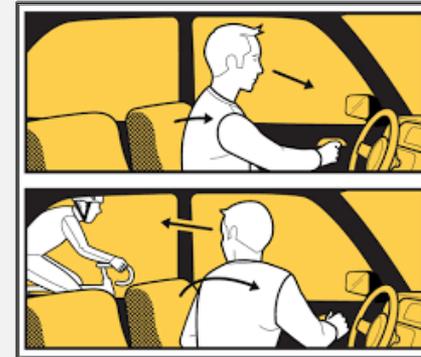
La Fédération demande, dans ce cas, que la priorité du cycliste égale la priorité du piéton.



Photo D.S.

En ville, soyons vigilants...

Ouvrir une portière à la hollandaise!





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

L'ACCIDENTOLOGIE

LES STATISTIQUES



*Les statistiques, c'est comme le bikini, ça donne
des idées, mais ça cache l'essentiel*

« Coluche »



COMMISSION
SÉCURITÉ

Statistiques: Amplitude-Axa: « Les chutes »



En 2022 en Haute-Savoie: En majorité,
les chutes sont: individuelles: 95%, collectives: 5%
Elles se produisent sur route et en ligne droite: 63%
Les causes: défaut de maîtrise: 36%, inattention: 28%
infrastructures: 19%



Bilan 2022 – Haute-Savoie



CODEP 74

41 - (2089 national) déclarations d'accidents (au 14 novembre 2022)

33 route (82 %) - 6 vtt (12 %) – 1 VAE (3 %) -1 trajet (3 %)

Sorties Clubs: 63% - Individuels: 37%

Type de voie: Route: 54% - Piste: 15% - Rue: 13% - Chemin: 13% - Bande cyclable: 5%

Caractéristique: Ligne droite: 63 % -Rd-point: 13% -Virage: 13 % -Inters:8 % -Entrée/sortie piste : 3%

Type: Chute individuelle: 95% - Collective: 5%

Cause: Maîtrise: 36 % - Inattention: 28%- Infrastructure: 19 % - Météo: 11 % - Mécan: 6%

Infrastructure: Revêt défect: 15% - Chaussée glis: 10% - Larg insuff: 5% - îlot centr: 5%

Obstacle: 3% - Sans objet: 62%

Equipement: Port du casque: 90 % - Casque + gilet: 5 % -Non rens : 5 %

Aucun Tiers: 55% - Véhicule léger: 26% - Animal: 13% - Autre cycliste: 6%

Hospitalisation: NON: 70% - OUI: 30%

Décès: Haute-Savoie: 1 – National: 38 (26 cardio et 12 blessures)

Répartition mensuelle des accidents

Fév: 2 - Mars: 6 – Avril: 5 - Mai: 7 – Juin: 4 – Juil: 3 - Août: 4 - Sept: 5 – Oct: 3 – Nov: 2



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



Amplitude Assurances



Giratoire Annonay-Ardèche

Les pièges de la route

L'état de la chaussée est l'un des principaux facteurs accidentogènes

- Ne pas rouler trop près du bord de la route afin d'éviter les graviers, nids-de-poule et fissures.
- Etre vigilant sur les sols humides et les traces d'hydrocarbures sur le bitume laissées par les véhicules à moteur.



Autres dangers de la route



Se méfier des avaloirs ou grilles d'évacuations des eaux.

D 912: Vers le Col de Leschaux



Le signalement



<https://sentinelles.sportsdenature.fr/fr/protected/deposant.cfm>





Cyclistes, vététistes et chasseurs: ensemble un partage...

Le 1^{er} septembre 2017, *André MUGNIER*, Président de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie, a signé une **convention pour un meilleur partage de la nature** avec *Catherine BORGEAIS-ROUET*, Présidente du Comité Départemental de Cyclotourisme de la Haute-Savoie (Codep74ffct).

Elle officialise la volonté d'œuvrer conjointement pour :

- Une meilleure **connaissance, compréhension et communication** entre usagers de la nature.
- Un **partage respectueux** des territoires.
- Une **pratique maîtrisée et organisée** de leurs activités respectives, en toute **courtoisie** et dans le **respect de la sécurité et de l'environnement**.



<https://www.chasseco.fr/>
D 11 sept au D 15 janv 2023





La vie c'est comme le vélo, si tu t'arrêtes tu tombes ! Albert Einstein.

LES BIENFAITS DU VÉLO

- Élimine le stress
- Vous tombez moins malade
- Vous réduisez les risques de cancer
- Vous muscliez votre corps
- Vous luttez contre la fatigue
- Vous digérez mieux
- Vous perdez du poids facilement
- Vous allez devenir accro au sport





FIN

MERCI DE VOTRE ATTENTION



veloenhaut Savoie.com



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME

HAUTE-SAVOIE